



1 - Missions

Au sein du pôle eau du Service Eau et Territoires, le/la technicien(ne) contribue à la mise en œuvre de la politique départementale de l'eau. A ce titre, il/elle assure les missions suivantes :

- participer au suivi des installations d'assainissement (réalisation de bilans 24h, utilisation du logiciel de suivi des stations d'épuration) en collaboration avec la référente métrologie de l'assistance technique,
- participer au suivi des réseaux de la ressource en eau du Département de l'Isère (réseau qualité eaux souterraines, réseau qualité rivières, réseau quantité sources),
- accessoirement apporter une assistance technique aux collectivités éligibles dans le domaine de l'eau en accompagnant les maîtres d'ouvrage et en assurant le suivi de leurs projets,
- accessoirement participer à l'animation des réseaux d'acteurs départementaux (réseau assainissement non collectif et réseau eau potable assainissement).

2 - Activités principales

- Apporter une assistance technique aux maîtres d'ouvrage (communes), dans les domaines de l'assainissement collectif et de l'eau potable
- Suivre le fonctionnement des dispositifs d'assainissement des collectivités, réaliser des bilans de stations d'épuration et des diagnostics d'installations
- Assister et conseiller les maîtres d'ouvrages et/ou les exploitants,
- Gérer des données, contribuer à la collecte, la production et la valorisation des données des réseaux de la ressource en eau du Département de l'Isère
- Etablir des diagnostics par équipement et par bassin versant.
- Etablir et mettre en œuvre les conventions d'assistance technique

3 - Compétences requises

- Connaissance du domaine de l'eau potable et de l'assainissement
- Connaissance en hydraulique, chimie et traitement des eaux
- Autonomie
- Esprit d'analyse
- Rigueur
- Connaissance des environnements informatiques
- Connaissance des domaines d'intervention
- Capacité de diagnostic
- Capacité de restitution de son avis technique
- Connaissance des acteurs institutionnels (publics et/ou privés)

4 - Pré-requis

- Titulaire du permis B
- Expérience dans le domaine de l'eau (appréciée mais non obligatoire)
- Bac+2/+3, DUT ou BTS

5 - Spécificités du poste (horaires, sujétions ...)

- Déplacements fréquents
- Disponibilité.

6 - Equipe à encadrer

NON

7 - Affectation

Direction : Direction de l'aménagement

Service : Service eau et territoires

Localisation : Rue Jean Bocq - GRENOBLE

Catégorie statutaire :	Contractuel 9 mois (à compter du 1 ^{er} juin 2020)	B
Quotité :	Traitement de base + Rifseep : B2 (470 € brut/mois) Technicien	100 %
Localisation :	Grenoble	DAM

Contacts

Jean-Charles FRANCAIS, Chef du Eau et Territoires ☎ 04.76.00.33.43 ou 06 30 75 10 32

Déposer votre candidature sur le site internet du Département de l'Isère www.isere.fr voir rubrique « offres d'emploi »